

ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR

Société Anonyme au capital de 14.234.997,50 Euros
48, Avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
RCS Paris B 602 036 782

Paris, le 21 juin 2019,

Pour la **neuvième fois** en moins de dix-huit mois, le Tribunal de Commerce de Paris vient de débouter Monsieur Guy WYSER-PRATTE et ses affiliés, de leurs demandes tendant à entraver le fonctionnement normal de la Société et, plus particulièrement, de son Conseil d'Administration. Il est ici rappelé que les intéressés avaient sollicité la désignation judiciaire d'un mandataire ad hoc.

Simultanément à cette querulence judiciaire, ces mêmes personnes multiplient les déclarations publiques, les communiqués aux Commissaires aux Comptes, à l'Autorité des Marchés Financiers, les lettres, menaces, intimidations, interpellations, diffusions de fausses informations, dénonciations calomnieuses et mises en cause contre tel ou tel administrateur et même simple salarié.

En réponse à cette entreprise de désinformations, le Conseil d'Administration, réuni autour de son Président Monsieur Valéry LE HELLOCO, a décidé dans sa séance du 18 juin 2019, d'engager désormais des poursuites judiciaires par la voie de citations directes.

Par ailleurs, il est précisé que, si, dans le cadre d'une affaire sanitaire « Voldis », la Presse a cru pouvoir établir un lien avec la Société EEM, le Conseil d'Administration rappelle que l'entreprise mise en cause ne fait pas partie des actifs de la Société, n'en est pas même un actionnaire et n'entretient aucune relation d'affaires avec EEM. Dans ces conditions, cette affaire reste sans impact sur la marche de l'entreprise.

A propos du Groupe EEM

Fondé en 1928, Electricité et Eaux de Madagascar détient des participations dans diverses entreprises en France et à l'étranger dont notamment la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuses - SAIPPPP, la SNC Paris Croix des Petits Champs, la SARL Les Vergers. Electricité et Eaux de Madagascar détient en outre une participation dans Gascogne (16,04 %) qui en fait un des plus gros actionnaires de cette société cotée sur Euro List C, et une participation dans la Société Française de Casinos - SFC (10%).

Electricité et Eaux de Madagascar, holding financier diversifié (hôtellerie, immobilier, papier, casinos) est coté sur le marché Euro List C de Nyse Euronext Paris.